

APERCUS SUR L'AMENAGEMENT

DE LA VALLEE DU KOU.

Documents rédigés en collaboration avec :
G.REMY, M.BENOIT, P.LESSELINGUE

Document personnel :
Calendrier agricole-les travaux de la rizière (24-26)

Ouagadougou, 1972

En liaison avec les responsables de l'aménagement de la vallée du Kou, quatre chercheurs de l'ORSTOM ont eu l'occasion de séjourner pendant quatre jours, à la fin d'avril 1972, dans le périmètre du KOU. Ce bref séjour avait pour objectif de repérer les principaux problèmes humains apparus alors que plus de 500 familles sont déjà installées dans les villages créés à leur intention, et que certaines d'entre elles exploitent leurs rizières depuis deux années. Il avait pour objectif également de préparer la trame d'un éventuel programme d'études de ces divers problèmes humains.

Notre mission avait donc un caractère exploratoire qui explique la nature des différentes investigations entreprises au Kou, et la structure du document que nous présentons ici. Chacun des dossiers consultés, divers entretiens semi-directifs avec les exploitants et les responsables, des observations à la périphérie du périmètre aménagé sont autant de coups de sonde destinés à discerner les principaux aspects actuels de la vie et de l'activité des exploitants. Même rassemblées, ces diverses sources d'informations ne conduisent pas à une approche globale et exhaustive des problèmes humains de l'aménagement de la vallée du Kou. Le texte que nous présentons n'est qu'un document de travail partiel. Ceci explique que nous n'avons pas souhaité rassembler en conclusion les principaux enseignements de nos investigations.

La Mission Agricole Chinoise détient un certain nombre de données (fiches familiales, plan d'aménagement, calendrier agricole) qui ont permis de faire rapidement le point sur un certain nombre d'aspects du peuplement (origine et composition des familles, structures démographiques) et des conditions techniques de mise en valeur des parcelles.

L'exploitation des données existantes (que, dans certains cas, il aurait certainement fallu contrôler) a été complétée par quelques entretiens avec des exploitants et les responsables du périmètre, et des observations diverses à l'intérieur et à la périphérie du périmètre.

Etant donné les objectifs poursuivis, il a été jugé préférable d'entreprendre un nombre limité d'entretiens semi-directifs (comportant un canevas de centres d'intérêt), approfondis, avec un petit nombre d'exploitants plutôt que de s'efforcer de recueillir, par l'intermédiaire de questionnaire, des informations nombreuses mais succinctes auprès d'un grand nombre d'entre eux. (1)

On ne s'étonnera pas que nous ne présentions pas de données relatives à l'habitat et au parcellaire, au domicile conçu selon des normes géométriques (2). Les responsables disposent de documents qui permettent à tout moment de faire une analyse - très précise, si on le souhaite - de ces deux faits de l'organisation des espaces villageois (3)

Plus intéressantes et fructueuses sont apparues les rapides investigations effectuées à la périphérie du périmètre. De toute évidence l'avenir du périmètre aménagé dépendra pour une grande part de la façon dont les nouveaux villages et leurs habitants pourront s'intégrer dans leur environnement naturel et humain. Il est clair d'une part que cette insertion est actuellement à peine engagée, d'autre part que son analyse exigera d'importantes investigations - qui étaient hors de notre portée. Plusieurs des observations que nous avons faites paraissent ouvrir toutefois d'intéressantes directions de recherche.

(1) - Au demeurant, les compte-rendus des divers entretiens réalisés pourront être d'excellents documents de base pour la préparation éventuelle de questionnaires destinés à être proposés à une fraction notable des exploitants

(2) - De même n'apparaît-il pas utile ici d'assurer une "présentation générale du périmètre (objectifs de l'action entreprise, mise en place des structures d'accueil des exploitants, évolution des surfaces exploitées et des effectifs au cours des deux premières années...). Certaines informations cependant transparaîtront à travers notre texte.

(3) - Ne peut-on regretter toutefois l'aspect certes géométrique, mais assez morne, des villages ?

PLAN DU TEXTE

- A) Origine géographique des familles (G. Remy)
- B) La situation démographique dans le périmètre du Kou (G. Remy)
- C) Enquête semi-directive auprès d'exploitants (P. Lesselingué)
- D) Calendrier agricole. Les travaux de la rizière (J.Y. Marchal)
- E) Les environs immédiats du Kou (M. Benoit)
- F) Annexes.
 - a) Compte-rendus d'entretiens auprès d'exploitants. Exemples (P. Lesselingué)
 - b) Compte-rendu d'entretiens avec les responsables du périmètre (G. Remy)
 - c) Niveau technique comparé des exploitants (G. Remy)

A) ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES



Les critères qui ont présidé au choix des familles dont la candidature était retenue se sont modifiés dans le temps

En 1970, l'appel à des candidatures n'a été fait que dans la région de Bobo-Dioulasso (par l'intermédiaire de la station de Bobo-Dioulasso de la R-H-V), et les familles ont pu s'inscrire soit à la Mission Agricole Chinoise au Kou, soit à Bobo-Dioulasso. Les candidatures ont été retenues dans l'ordre chronologique des inscriptions dans la mesure où les familles remplissaient et acceptaient les conditions d'installation (au moins 4 personnes actives par famille, obligation de résidence dans un village du périmètre).

A partir de 1971, les listes de candidatures ont été établies sous la responsabilité des O.R.D., tandis que la publicité en faveur du Kou était faite à l'échelon national. Après examen de ces listes au Ministère de l'Agriculture (afin d'éliminer les familles ne remplissant pas les conditions d'admission), le choix des familles retenues a été fait par tirage au sort. Indépendamment de la réceptivité différentielle des populations des diverses régions voltaïques aux propositions qui leur étaient faites, le choix des familles reflète certaines préoccupations des divers responsables de l'aménagement du Kou Chinois et Voltaïques - volonté d'associer à l'action entreprise un grand nombre de familles originaires des régions proches du Kou, souci d'accueillir les familles venant des régions les plus déshéritées de Haute Volta (en particulier le Yatenga), souhait de rassembler des familles auprès desquelles les techniciens Chinois ont accumulé déjà un certain capital de confiance (région de Kaya).

Ces deux facteurs - modification des critères du choix des familles, poids de certaines préoccupations de la part des responsables - interdisent de tirer des leçons de l'analyse des listes de candidatures et de leur confrontation avec la liste des familles installées au Kou (en Avril 1972).

Le tableau de la répartition des familles selon leur origine (cf. tableau n° 1) permet de noter certains faits.

1) Les familles originaires des villages proches du périmètre (distants de moins de 15 kilomètres) constituent environ le quart de l'ensemble des familles.

Les villages sont cependant plus ou moins représentés. Seules quelques familles de Banakeledaga, Banaorodougou, Desso, Sandimisso, Walankoto se sont installées dans un des nouveaux villages fondés dans le périmètre. Par contre, une grande partie des familles de Badara, Diaradougou, et dans une moindre mesure, de Sourkoudougou ont sollicité et obtenu le droit de cultiver une rizière. Il serait utile et probablement instructif, de rechercher les raisons de ces comportements collectifs différenciés.

Le village de Bama est encastré dans le périmètre, qui par ailleurs est entièrement situé sur ses terres. Très réservés à l'origine, les villageois de Bama paraissent maintenant pour la plupart souhaiter exploiter une rizière. Une cinquantaine ont déjà obtenu une parcelle ; les demandes restent nombreuses (1)

(1) - Le village de Bama (que rassemble environ 1500 personnes) paraît poser un sérieux problème aux responsables de l'aménagement de la vallée du Kou. Peut-il mettre une rizière à la disposition de la totalité des exploitants de Bama qui le demandent (c'est-à-dire presque tous) ? Au-delà des arguments utilisés par les villageois de Bama pour solliciter une parcelle - en particulier, "compenser" pour chacun d'entre eux la perte de terres qui résulte de l'implantation du périmètre - il apparaît bien que les difficultés survenues à propos de Bama ne sont qu'un aspect particulier d'un problème beaucoup plus vaste pour lequel un choix aurait dû être fait dès le début de l'aménagement.

La mise en valeur d'une parcelle dans le périmètre irrigué doit-elle être l'objet unique de l'activité des exploitants, ou une fraction de celle-ci seulement ? Les modalités de l'insertion des exploitants dans le nouveau ordre de vie économique et sociale qui leur est offert devaient, selon la solution choisie, présenter des aspects particuliers.

On voit bien que, de fait, les contraintes n'ont pas le même poids (notamment l'obligation de résider à l'intérieur du périmètre), et les possibilités ne sont pas identiques (par exemple, exploitation d'un champ de mil complémentaire) selon que les exploitants sont originaires de villages proches ou de Bobo-Dioulasso, ou qu'ils viennent de régions lointaines. Le milieu humain implanté au Kou paraît traversé par de redoutables lignes de clivage, de part et d'autre desquelles aptitudes objectives et intérêts ne sont pas toujours semblables.

REPARTITION des FAMILLES SELON LEUR ORIGINE (1)

	1970 (n° 1 à 100)	1971 (n° 101 à 212)	1972 (n° 213 à 582)	Total	%
BOBO-DICOUASSO et environs					
BOBO-DICOUASSO	37	-	19	56	
Environs (5 km)	1	5	17	23	
Total	<u>38</u>	<u>5</u>	<u>36</u>	<u>79</u>	13 %
Zone du KOU (15 km)					
- BADAHA	15	6	9	30	
- BAMA	1	5	48 (2)	54	9 %
- BANANKELKDATA	4	5	1	10	
- BANACRODOUGOU	-	3	1	4	
- BESSO	-	2	3	5	
- DIARADOUGOU	18	3	3	24	
- SANDINISSO	2	3	-	5	
- SOUKOUDOUGOU	1	14	-	15	
- VOLANTOTO	2	3	1	6	
Total	<u>43</u>	<u>44</u>	<u>66</u>	<u>153</u>	26 %
BOBO-DICOUASSO	2	8	29	39	7 %
BOBO-DICOUASSO					
- Centre 70	1	2	12	15	
- " KOKRODOUGOU	-	2	2	4	
- " KARANKASSO	1	1	2	4	
Total	<u>2</u>	<u>5</u>	<u>18</u>	<u>25</u>	
ORODARA-KOUSSIANA-BANFORA	5	10	9	24	
Plateau	5	1	7	13	
Parcels	-	-	6	6	
HAUTE-VOLTA	<u>95</u>	<u>73</u>	<u>169</u>	<u>337</u>	57 %
HAUTE-VOLTA					
- OUAGADOUGOU	-	1	11	12	
- WOUPELA-BABA	-	1	7	8	
- KOUDCUGOU-YAKO	1	1	-	2	
- KAYA	-	31	49	80	
- SEGUENHO-KONGOUSSI	-	25	4	29	
- GOURJY-OUANIGOUYA	3	61	23	87	
- TITAO	-	15	15	31	
Total	<u>4</u>	<u>136</u>	<u>109</u>	<u>249</u>	42 %
Haute-Volta					
- Côte d'Ivoire		3	1	4	
- Mali	1	3	2	6	1 %
T O T A U X	100	212	280	592	100 %

Relèves sur la Convention d'Exploitation établie pour chaque famille. L'origine ne correspond pas dans tous les cas à la région natale (en particulier la ville de BOBO-DICOUASSO).

Les 48 familles de BAMA auxquelles ont été accordées des parcelles en 1972 numérotées à partir de 600. Elles ne résident pas dans un des nouveaux villages du périmètre.

2) Dans l'ensemble, les familles originaires de la région de Bobo-Dioulasso (ville de Bobo-Dioulasso et ses environs immédiats, villages riverains du Kou, autres villages du canton de Bobo-Dioulasso) représentant près de la moitié (46 %) de la population installée dans le périmètre.

3) Par contre, on peut noter la rareté des familles originaires de l'Ouest et du Sud-ouest de la Haute Volta (canton et ville de Bobo-Dioulasso exclus). Répond-elle à un certain manque d'intérêt à l'égard de l'action entreprise dans la vallée du Kou ?

4) Le même phénomène transparaît dans le reste du territoire voltaïque, à l'exception du Yatenga et de la région de Kaya.

Le grand nombre des familles originaires du Yatenga (25 % viennent des régions de Ouahigouya, Gourcy, Seguenega, Titao) répond à un double facteur : le grand nombre des candidatures (1) et, en particulier en 1971, un choix privilégié parmi les familles inscrites dans l'O.R.D. du Yatenga, en raison de la famine qui affectait cette région.

La part importante des familles venues de la région de Kaya (13,5 %) paraît résulter surtout de l'action directe des responsables chinois. On ne saurait exclure cependant le rôle d'une certaine inquiétude des populations de cette région face aux perspectives du développement de la production cotonnière, thème majeur de l'action de l'O.R.D. de Kaya.

Qu'il s'agisse du Yatenga ou de la région de Kaya, on observe une grande diversité des villages d'origine des familles : une soixantaine de villages (pour 147 familles) au Yatenga, une quarantaine (pour 80 familles) dans la région de Kaya : résultat du tirage au sort, et signe que l'ensemble des populations de ces deux régions se montrent intéressées par l'action entreprise dans la Vallée du Kou.

(1) - Les familles du Yatenga sont également nombreuses parmi celles qui s'installent actuellement dans diverses régions de l'ouest voltaïque.

Quelques villages cependant sont particulièrement représentés : Quindigui (17 familles), Namissiguima (13 familles), Tamounouma (8 familles), Niessega (8 familles) pour le Yatenga, Bisguin (8 familles), Sera (7 familles) pour la région de Kaya . (1)

1) - Le peuplement à l'intérieur du périmètre se caractérise donc par une relative homogénéité au niveau régional (85 % des exploitants viennent de trois régions : le canton et la ville de Bobo-Dioulasso, le Yatenga, la région de Kaya), et une large diversité au niveau villageois.

Les responsables ont paru hésiter quant à la politique à suivre à cet égard. Fallait-il assurer un peuplement homogène (gage d'une vie sociale dense et d'une certaine harmonie) ou au contraire faire du Kou un microcosme de la diversité des populations voltaïques, favorable à l'essor d'un sentiment national ? La solution choisie est un compromis. Le problème avait des prolongements concrets quant à la répartition des familles dans les divers villages créés à l'intérieur du périmètre (mais les exploitants de Bama demeureront dans leur village traditionnel).

Fallait-il regrouper les familles selon leur origine ou leurs affinités culturelles, ou au contraire assurer un mélange des familles ? Les deux solutions ont été adoptées, selon les villages : en 1970, une certaine homogénéité a été acquise de fait, les premiers exploitants venant pour la plupart des environs du Kou ou de Bobo-Dioulasso ; en 1971, l'homogénéité a été recherchée ; en 1972 au contraire les responsables ont veillé à disperser les familles de même origine. Chacune des solutions offre des avantages et des inconvénients : plus forte cohésion villageoise - ou au moins au niveau des quartiers, - mais de la part des responsables crainte de réactions collectives, dans le premier cas ; mise en place de communautés villageoises susceptibles de transcender les facteurs ethniques, mais milieu de vie sociale très informel, dans le second cas.

Dans ce domaine également, le problème se situe probablement à un niveau plus général, et plus fondamental. Si l'on souhaite assurer un peuplement stable, (est-ce bien le cas ?) comment - étant donné les caractères des diverses sociétés voltaïques, et les lignes d'évolution actuelles (ou souhaitables ?) - faire en sorte que les villages mis à la disposition des exploitants - à l'origine simples assemblages géométriques de cases, - accueillant des exploitants qui n'ont pas ou peu de relations entre eux deviennent "leurs" villages, supports et foyer de champs de relations sociales où chacun puisse trouver les éléments de son épanouissement ?

B) LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE DANS LE PERIMETRE DU KOU

Source d'informations : fiches familiales établies par la Mission Chinoise lors de l'installation de chaque famille (et mises à jour - mais de façon incomplète selon le cas -).

L'approche des faits démographiques a été faite à deux niveaux : quelques données (effectifs des familles, âge des chefs de famille) ont été recueillies pour l'ensemble de la population rassemblée dans le périmètre (1) ; la structure par sexe et par âge n'a été relevée que pour 100 familles installées dans le périmètre en 1972.

Dans les deux cas, les faits démographiques relatifs aux familles originaires du pays mossi et à celles qui appartiennent à d'autres groupes ethniques (essentiellement bobo-fing et bobo-dioula) sont distingués.

a) AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES

I) Effectif des familles

A la fin d'avril 1972, le périmètre du Kou rassemblait 544 familles totalisant 4 415 personnes (1)

1.1.-Chaque famille regroupe en moyenne 8,1 personnes (2). Ce chiffre varie sensiblement selon le groupe ethnique.

Tableau n° 2.

	Mossi	Autres ethnies
Familles comportant :		
moins de 6 personnes	10 %	50 %
6 à 10	61	43
10 - 14	19	6
15 pers. et plus	9	0,3
Effectif moyen	9,3 personnes	6,9 personnes
	dont 5,6 actives	dont 5,1 actives

1) - Non compris les familles de Bama qui ont obtenu une parcelle en 1972, soit 48 familles.

2) - Selon les témoignages des responsables, et à travers quelques contrôles, il apparaît que l'effectif des familles tel qu'il est inscrit sur les fiches familiales est susceptible parfois d'être très éloigné de l'effectif réellement présent (surtout si on inclut les aides-familiaux et manoeuvres permanents).

Il serait nécessaire d'entreprendre un recensement précis des exploitations. Si l'on s'intéresse à la force de travail disponible par famille, il conviendrait en outre de tenir compte de l'évolution au cours de l'année du nombre d'aides-familiaux et manoeuvres temporaires.

1° Conclusion : Les familles appartenant au groupe "autres ethnies" (essentiellement originaires de l'Ouest de la Haute-Volta) sont sensiblement plus petites que les familles originaires du pays mossi.

1.2. - L'enquête démographique de 1960-61 (1) avait établi que la taille moyenne des familles mossi est de 8,4 personnes, et celle des familles bobo de 11,1 personnes (13,5 pour les familles senoufo).

2° Conclusion : Tandis que les familles mossi immigrées au Kou sont légèrement plus grandes qu'en pays mossi, celles qui sont originaires de l'Ouest de la Haute-Volta rassemblent un nombre de personnes nettement inférieur à l'effectif "moyen" des familles en milieu traditionnel.

1.3. - Dans deux groupements de colons mossi installés près de Dédougou, à Kamadéna (430 mossi selon le recensement administratif contrôlé) et Souré (413 mossi selon le recensement administratif) (2), l'effectif moyen des familles est respectivement de 10,2 et 9,2 personnes.

3° Conclusion : Les familles mossi immigrées dans le périmètre du Kou et celles qui se sont installées spontanément dans la région de Dédougou rassemblent un nombre moyen de personnes sensiblement identique.

2) Age des chefs de famille

2.1. - Distribution des âges des chefs de famille (en 1972) (2).

Tableau n° 3.

Age	C-F. Mossi	C-F. "Autres ethnies"
20-29 ans	8 %	25 %
30-39 ans	29 %	31 %
40-49 ans	40 %	24 %
50-59 ans	19 %	15 %
+ 60 ans	5 %	5 %

1) - "La situation démographique en Haute-Volta. Résultats partiels de l'enquête démographique 1960-61" Rép. de Haute-Volta, INSER, 1962.

2) - La structure démographique de la population mossi des villages de Kamadéna et Souré est assez caractéristique de celle de l'ensemble des groupements mossi qui se sont constitués récemment dans diverses parties de l'Ouest de la Haute-Volta.

3) - Il y a 296 chefs de famille mossi (mais l'âge est inconnu pour 11 d'entre eux) et 254 chefs de famille du groupe "autres ethnies" (l'âge est inconnu pour 20 d'entre eux).

1° Conclusion : Les chefs de familles du groupe "Autres ethnies" sont nettement plus jeunes que les chefs de famille mossi.

2.2 - Parmi les chefs de famille mossi installés à Kamadéna, près de Dédougou, 40 % ont 20 à 39 ans, 27 % 40 à 49 ans et 33 % ont 50 ans et plus.

2° Conclusion : La répartition des âges des chefs de famille mossi à Kamadéna et dans la vallée du Kou est peu différente. Tout au plus peut-on noter au Kou une part plus importante de chefs de famille de 40 à 49 ans, et inversement un pourcentage plus faible de chefs de famille âgés.

b) AU NIVEAU D'UN GROUPE DE 100 FAMILLES, VENUES EN 1972

Parmi ces familles, 50 sont mossi et 50 appartiennent au groupe "Autres ethnies" (fiches familiales n° 351 à 450)

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGES

Tableau n°4

Année de naissance	Population Mossi			"Autres ethnies"		
	H	F	Total	H	F	Total
1967 - 71	38	27	65	34	15	49
1962 - 66	22	10	32	11	8	19
1957 - 61	27	10	37	18	9	27
1952 - 56	31	11	42	33	16	49
1942 - 51	52	44	96	66	44	110
1932 - 41	41	23	64	27	12	39
1922 - 31	21	7	28	11	3	14
1912 - 21	10	2	12	11	3	14
1902 - 11	5	1	6	2	-	2
1892 - 1901	-	1	1	-	-	-
	247	136	383	213	110	313
Inconnu	11	6	17	4	6	10
Total	258	142	400	217	116	323

INDICES DEMOGRAPHIQUES

Tableau n° 5

	Vallée du Kou	Enquête dé- mographique 1960-61 (1)	Migrants Mossi sponta- nés		
			Kamadé- Ina	Souri	Soucou- so (2)
<u>% des moins de 15 ans</u>					
Ensemble	32 %				
Mossi	35	42	49	51	50
Autres ethnies	30	39			
<u>% des plus de 60 ans</u>					
Mossi	1,7	6		2 - 3	
Autres	0,7	5			
<u>Inactifs / 1 Actif</u>					
Ensemble		0,9			
Mossi	0,58			Supérieur à 1	
Autres	0,37				
<u>Rapport de Masculinité</u>					
Ensemble	184				
Mossi	181	98	98	103	97
Autres	187	108			

(1) - Cette enquête distingue le groupe Mossi et un groupe dit de l'Ouest (rassemblant les populations Bobo, Marka, Samo. Celui-ci ne correspond que grossièrement à notre groupe "Autres ethnies" composé surtout de Bobo-zing et Dobo-dioula

(2) - Le village de Soucouso (sur la route de Dobo-Dioulasso à Diébougou, dans le canton de KARANKASSO) a accueilli plusieurs centaines de mossi (660) au cours des dernières années. La structure démographique du groupement mossi de Soucouso est très semblable à celle que nous avons observée à Kamadona et Souri.

Des diverses données démographiques présentées ci-dessus, se dégagent plusieurs conclusions.

La composition par sexe et par âges des familles installées dans la vallée du Kou se caractérise par la rareté des vieillards, la faible part des enfants et des femmes et - fait lié aux précédents - l'écrasante prépondérance des actifs par rapport aux inactifs. Elle est très différente de celle habituellement constatée dans les régions d'origine de ces familles.

En ce qui concerne les familles du groupe "autres ethnies", dirigées par de jeunes adultes, rassemblant 6,9 personnes (dont 5,1 actives) on peut retenir l'hypothèse que seule une fraction de la famille s'est rendue au Kou, conduite souvent par un frère cadet ou un fils du véritable chef de la famille.

L'exploitation familiale se serait ainsi dédoublée : un groupe, composé surtout d'hommes adultes, s'est rendu au Kou tandis que le reste de la famille est demeuré au village et continue d'exploiter les terres familiales, ou - à Bobo-Dioulasso - poursuit les activités commerciales extérieures. Le phénomène ne peut surprendre dans la mesure où 80 % des familles originaires de l'Ouest de la Haute-Volta (qui constituent par ailleurs l'essentiel du groupe "autres ethnies") viennent en fait des villages riverains du périmètre aménagé ou de la ville et du canton de Bobo-Dioulasso, c'est à dire de régions très proches, d'accès aisé, permettant le maintien de relations constantes.

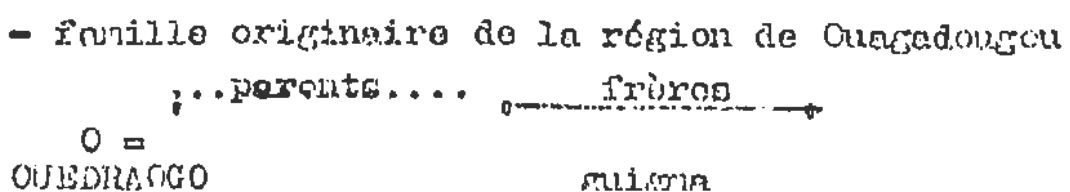
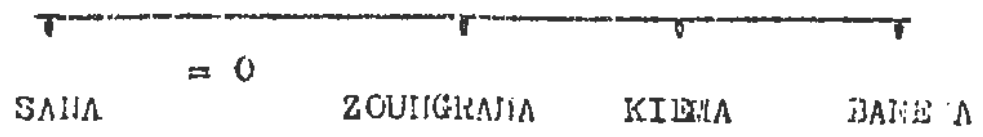
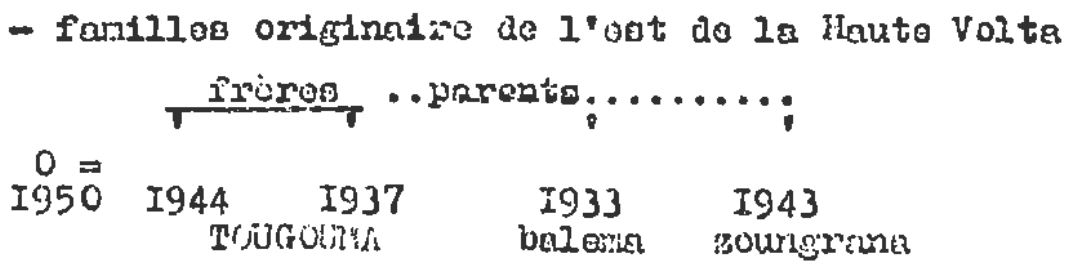
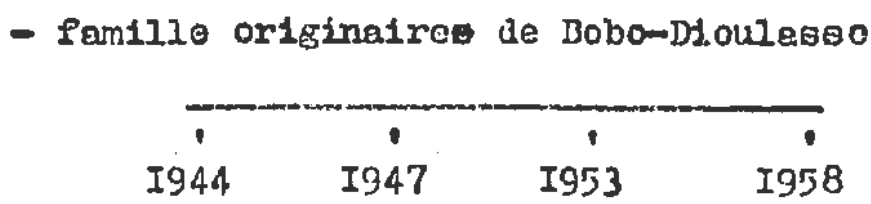
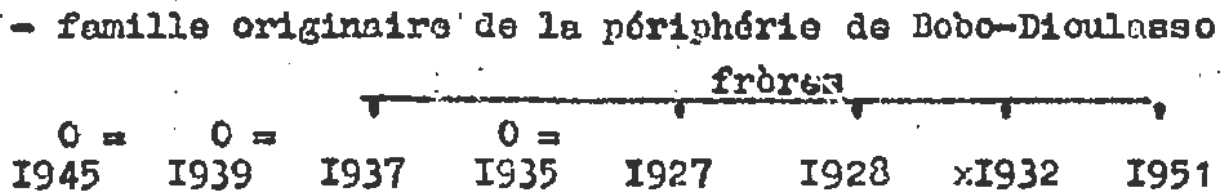
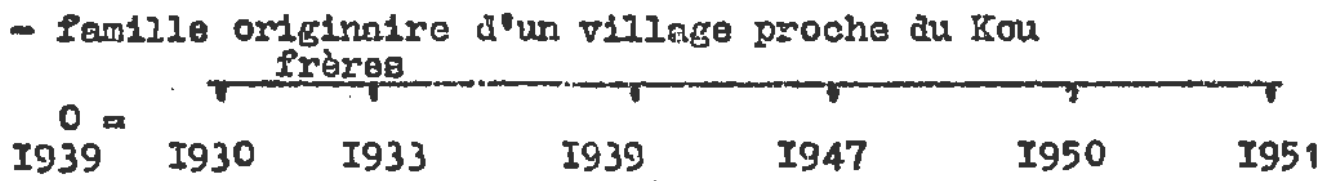
Les faits sont un peu plus complexes chez les Mossi. Comparées aux familles qui résident en pays mossi (ou plutôt qui résidaient en 1960-61), les familles mossi installées au Kou comportent moins de personnes âgées et peu d'enfants et d'épouses. Leur originalité s'accuse si on les compare aux familles qui ont récemment migré dans l'Ouest voltaïque : ces dernières ont une structure par sexe équilibrée et un pourcentage très important d'enfants de moins de 15 ans.

Mais dans tous les cas, l'effectif des familles mossi reste semblable tandis que les chefs de famille installés au Kou ou immigrés dans tel ou tel village de l'Ouest de la Haute-Volta ont à peu près le même âge. Tout ne passe pas comme si, dans les familles qui se sont dirigées vers le Kou, des hommes adultes s'étaient substitués à des vieillards, enfants et épouses demeurés au pays.

Qu'il s'agisse d'un fractionnement des familles (pour le groupe "autres ethnies") ou de la substitution de certaines personnes à d'autres (dans le groupe mossi), la famille installée au Kou est quelque peu artificielle (1). L'examen des fiches familiales le confirme avec éloquence : association - avec une fréquence inhabituelle - de plusieurs "frères"; présence de "cousins", "parents", "alliés" (selon les termes notées sur les fiches familiales), souvent célibataires, dont on peut être assuré que dans de nombreux cas le statut réel est plus proche de l'aide-familial, voire du manoeuvre, que d'un membre de la famille.

.../.....

(1) - Mais l'analyse est faite au niveau des "moyennes". Certaines familles des deux groupes ethniques présentent une structure apparemment tout à fait normale. D'autres par contre sont franchement inhabituelles, ainsi que le montrent les exemples ci-dessous :



Il conviendrait évidemment de rechercher par des enquêtes appropriées les raisons de cette transformation des structures des familles lorsqu'elles se rendent au Kou.

En tout état de cause, la nécessité pour les familles de rassembler au moins quatre personnes actives a dû jouer un rôle déterminant, et cela d'autant plus que les chefs de famille attirés par le Kou (ou délégués par leurs aînés ?) sont relativement jeunes (surtout parmi le groupe "autres ethnies"), sont célibataires - il y a quelques cas - ou au mieux ont une épouse, et rarement des enfants d'âge actif. Ils ont parfois été obligés de s'associer ou d'adjoindre à leur "famille" des parents plus ou moins éloignés, voire des manoeuvres permanents (

Mais, au moins pour le groupe "autres ethnies", ce facteur n'a probablement pas joué seul. Nous avons noté l'extrême jeunesse des chefs de famille installés au Kou (un quart a moins de trente ans) la faiblesse des effectifs des familles, le petit nombre de personnes inactives, (1,8 pour 5,1 actifs) et nous avons estimé, à titre d'hypothèse, que ces divers traits pouvaient résulter d'un processus de fractionnement des familles. Pour les familles originaires de villages proches du Kou ou de Bobo-Dioulasso et ses environs (et peut être aussi pour certaines familles mossi), la rizière du Kou pourrait, dans le cadre de l'exploitation familiale traditionnelle, n'être qu'un moyen d'acquérir des revenus complémentaires, essentiellement monétaires.

Fondamentalement, on est amené à poser le problème de la signification que revêt le périmètre du Kou aux yeux des exploitants : que sont-ils venus y chercher ? Gageons que les réponses seront très diverses selon l'éloignement du village d'origine, la nature des activités antérieures, la structure de la famille, le type de relations maintenues ou établies avec la famille restée au village. On voit bien comment, à travers ces réponses, pourraient être mis en cause les fondements mêmes de l'action entreprise dans la vallée du Kou.

.../.....

(1) - Certaines familles paraissent n'être qu'une association de jeunes adultes (parfois simplement accompagnés d'une soeur, voire - le cas existe - d'une "ménagère", pour faire la cuisine), plus ou moins apparentés ou du moins originaires du même village. Cette association serait assez conforme aux structures et traditions communautaires des sociétés de l'ouest voltaïque.

Dès maintenant, il devrait être possible de discerner différents "types" d'exploitants, et d'adapter la politique de recrutement des familles aux perspectives souhaitées par les responsables. Peut-on constater qu'il ne semble pas que ces perspectives elles-mêmes soient actuellement bien tracées ?

c) ENQUETE SEMI-DIRECTIVE AUPRES D'EXPLOITANTS

DE BRIGOLLES DE LA VALLEE DU KOU

I) NOTE METHODOLOGIQUE :

Une liste des thèmes à explorer avait été retenue. Ils n'ont pas été systématiquement présentés sous forme de questions précises. La technique retenue a été celle de l'entretien libre, l'enquêteur approfondissant les contours des thèmes dès leur apparition au cours de la discussion.

Les résultats obtenus de cette manière ont plus de chances de se rapprocher de la pensée vécue des individus car il n'y a eu en aucun cas agression (sauf celui de demandes de précisions, notamment chiffrées).

Les divers thèmes retenus peuvent être regroupés en trois grandes catégories :

I.1 - Avant le départ :

I.1.1 : Statut socio-économique au départ

I.1.2 : Etapes migratoires anciennes

I.1.3 : Structure de la famille à l'origine

I.2 - L'installation à l'intérieur du casier :

I.2.1 : Problèmes de l'installation dans le village (nourriture de base, crédits accordés par la coopérative, premières relations).

I.2.2 : Structure de la famille d'exploitants (1)

I.2.3 : Organisation des villages ou quartiers.

.../.....

(1) - Structure différente de celle de la famille d'origine dans la mesure où il est créé une famille de structure artificielle pour répondre aux obligations imposées par les encadreurs (règle des quatre personnes actives).

I.3 - La vie quotidienne à l'intérieur du casier :

I.3-1 : Problèmes sociaux :

I.3-I.1 : Relations avec le village d'origine et la parenté lignagère

I.3-I.2 : Evaluation par le paysan de la durée probable de son séjour dans la vallée du Kou.

I.3-I.3 : Organisation des villages ou quartiers, problèmes de stratification sociale.

I.3.2 : Problèmes économiques :

I.3-I.1 : Problème de la nourriture actuelle, dualité mil /ris, provenance du mil

I.3-I.2 : Evaluation de la situation socio-économique, desiderata des exploitants.

I.3-I.3 : Problème de la commercialisation du produit

I.3-I.4 : Utilisation des bénéfices.

Un peu plus d'une dizaine d'exploitants ont été interrogés, la durée de l'entretien s'échelonnant entre une heure et demie et deux heures.

- Cinq entretiens ont été réalisés dans le premier village où les exploitants sont déjà en pratique parfaitement intégrés (4 récoltes effectuées), savent ce qu'ils peuvent attendre du casier et se sont organisés en conséquence.

- Six autres entretiens ont été effectués dans le troisième village où les paysans venant d'arriver connaissent des problèmes économiques de toutes sortes (nourriture, argent) et travaillent très dur avant de pouvoir faire leurs premières semences (Juillet) et voir ensuite se concrétiser les espérances qu'ils attendent de leur transplantation.

II) - PRINCIPALES INFORMATIONS REcueILLIES LORS des ENTRETIENS (1)

II.1 : Avant le départ :

II.1-1 : Plusieurs exploitants sont déjà habitués à voyager et à s'installer ailleurs : deux, parmi les personnes interrogées, sont d'anciens colons de l'Office du Niger. (Il y en a six dans le premier village).

.../.....

(1) - Nous avons joint en annexe trois exemples de protocoles d'entretiens que l'on peut considérer comme étant représentatifs de l'ensemble des entretiens réalisés.

Certains ont travaillé en Côte d'Ivoire - D'autres avaient déjà quitté leurs régions d'origine pour s'installer aux alentours de la ville de BOBO-DICULASSO (à BADALA par exemple)

II.1-2 : La motivation directe du départ - pour ceux qui viennent directement du pays mossi - semble être liée aux très mauvaises récoltes des deux dernières années (région de Ouahigouya en particulier). Les autres ont le désir d'accroître sensiblement leurs revenus, ou actuellement de rejoindre un membre du lignage (ou un ami) déjà installé dans le casier.

Les exploitants ont eu connaissance de la création du casier, soit par la radio ou tout autre moyen d'information, soit au cours de voyages effectués par certains membres du lignage (migrations de travail en Côte d'Ivoire par exemple). Ceux qui sont originaires de régions lointaines sont souvent venus se rendre compte sur place avant de postuler une inscription.

Un certain nombre d'exploitants sont originaires de la région de BOBO. Ils y étaient déjà installés comme immigrants. Les parents ou amis du village d'origine ou du village natal sont venus leur rendre visite et ont colporté des informations sur les résultats acquis - Ce qui expliquerait pour une part la concentration des inscriptions dans certaines régions (BOBO-DICULASSO, KAYA et OUAHIGOUYA), l'information circulant surtout de bouche à oreille.

II.1-2: La structure de la famille est artificielle dans la plupart des cas. En effet, sauf cas du père qui part avec tous ses enfants, la règle des quatre personnes actives oblige le paysan qui veut s'installer dans le casier à recruter ailleurs, soit un membre du même lignage (frère, oncle) soit quelqu'un de tout à fait étranger au lignage mais avec lequel il est lié par des liens d'amitié. Une des "familles" d'exploitants interrogée était en fait constituée par quatre amis, sans lien de parenté, qui ayant déjà travaillé ensemble dans les rizières de Kaya étaient venus s'installer au Kou avec leur femme. Le plus souvent l'unité familiale d'exploitation se compose du chef de famille, de un ou deux grands enfants, et de un ou deux frères d'âge moyen, avec parfois au maximum la présence d'un

d'une seule femme, épouse du chef de famille.

II.1-4 : Le sondage effectué a montré qu'il y avait souvent discordance entre les effectifs déclarés aux encadreurs et la réalité. Si la "carte de famille" donne des noms et des chiffres relativement exacts, ce ne semble pas être le cas des fiches dont disposent les encadreurs. Il se pourrait que cela soit dû à la plus ou moins grande mobilité des exploitants. Celui qui part en voyage était remplacé par un membre de la famille arrivé en toute hâte.

II.2 : L'installation dans le périmètre :

II.2-1 : Le voyage ne pose aucun problème puisque le prix en est avancé par les O.R.D (dans la majorité des cas) et récupéré par la suite sur les bénéfices de la première récolte. Le principal problème à l'arrivée est la construction (obligatoire) de la première maison. La famille, généralement hétérogène est obligée de faire l'apprentissage d'un travail communautaire, ceci dans des conditions climatiques difficiles (installation en janvier) et un habitat sommaire (campements de fortune);. Dès le cinquième jour, les paysans doivent commencer à aménager leur parcelle, que leur maison soit ou non construite.

II.2-2 : La nourriture accordée par les encadreurs sur subvention P.A.M. calculée pour 5 personnes est rarement suffisante. Il faut trouver (surtout pour les exploitants venant de loin) une nourriture complémentaire. Celle-ci est constituée par le mil acheté dans les villages voisins (Dandi semble être un gros marché) avec l'argent amené du pays et récupéré à la suite de ventes de bétail ou de matériel.

Dans ce domaine les familles d'exploitants venus des villages proches semblent constituer un groupe privilégié. Elles ont conservé leurs champs et les font exploiter soit par un membre de la leur famille, soit par un manœuvre.

Parmi les nouveaux venus en 1972, certains ont eu l'intention de demander des terres aux habitants du village de DAMA (village dont dépendent les terres du casier). Ceux-ci semblent être disposés à leur en accorder, mais à des distances assez grandes du casier (10/15 km). Cependant le travail sur la rizière est si prenant que les paysans du 3ème village reconnaissent ne pas disposer de temps pour cultiver du mil. Certains sont la proie d'un certain nombre de "trafiquants" du premier village qui jouent le rôle d'intermédiaire, leur vendent à crédit du mil (2500F le sac, contre 2000F si payé cash, alors que le prix normal du sac à BOBO-DIOULASSO oscille autour de 1700F) payable à la première récolte. Lorsque l'on sait qu'une famille d'une dizaine de personnes va jusqu'à acheter environ 10 sacs, on voit le bénéfice réalisé par ces commerçants du premier village.

II.2-3: L'organisation du village semble ne pas présenter de problèmes majeurs malgré la mixité ethnique. D'après les réponses occasionnellement obtenues on a l'impression d'un H.L.M. "horizontal" où les gens saluent leur voisin bien sûr, mais ne le fréquentent pas, réservent leurs rapports d'amitié à des personnes habitant parfois 10 ou 15 blocs plus loin. On sent quant même un désir de retrouver des normes connues. Les habitants du premier village, quand ils en parlent entre eux l'appellent "OUAGADOUGOU" et si ceux du troisième le nomment en général "Nouvel habitat" (Yi-paalé), il est commun de l'entendre appeler "OUAHIGOUYA" on particulier parmi les exploitants nosi. Beaucoup voudraient un chef, mais les structures s'y opposent; ils acceptent le "commandement" des membres du comité de la coopérative

II.2-4: Tous les nouveaux installés ont bon espoir de réaliser des bénéfices substantiels, mais ils semblent n'avoir aucune idée de ces bénéfices. La plupart pensent pouvoir acheter la nourriture, quelques pagnes et des ustensiles de cuisine.

II.3 : La vie quotidienne :

II.3-1 : Il semble que les gens soient bien adaptés aux structures du casier à l'exception d'une minorité - commerçants, gros cultivateurs - (qui n'ont vu dans le casier qu'une occasion d'agrandir leurs revenus), qui n'y résident guère, préfèrent vivre à BOBO-DIOULASSO ou dans leurs habitations principales des villages voisins. On a l'impression que leurs maisons, dans le casier, sont de véritables campements de culture.

Les autres exploitants ne quittent pratiquement jamais le périmètre, le calendrier agricole qui leur laisse à peine une vingtaine de jours de battement entre chaque récolte ne le permet pas. Les seuls déplacements constatés sont ceux des animistes qui se rendent toujours aux cérémonies religieuses de leurs villages d'origine. Presque tous reçoivent des visites. Ils fournissent d'ailleurs à cette occasion une aide substantielle à leurs parents éloignés.

Un des chefs d'exploitation du premier village affirme donner à ses parents une quinzaine de milliers de francs à chaque récolte.

II.3-2 : En fait le principal problème qui se pose aux exploitants n'est pas un problème d'argent : malgré les remboursements nombreux des avances faites par la coopérative, les bénéfices semblent être suffisants pour que les gens se plaignent sur le casier. Le principal problème est un problème de nourriture. A part quelques sacs de riz conservés en particulier pour la consommation familiale, les paysans recherchent surtout le mil

"On ne forcera jamais un Nosi à ne manger que du riz" dit un des exploitants interrogés. Mais où le cultiver ? De timides ébauches de champs existent autour du périmètre. Les paysans doivent distraire une partie de leur temps de travail sur la parcelle pour y travailler, ce qui les oblige le cas échéant à prendre des manoeuvres lorsque le retard est trop grand en ce qui concerne la culture du riz. Ces manoeuvres sont employés à raison de 50F par jour environ, une dizaine de

jours avant la mise en eau des rizières. Ils proviennent des villages avoisinants. Les exploitants les plus nantis utilisent des travailleurs payés en permanence, bien que cela soit interdit par le contrat passé entre l'exploitant et les encadreurs.

II.3-3: Le riz est pratiquement entièrement commercialisé à la SOVOLCOM. Les paysans savent qu'ils font moins de bénéfices, mais "ils disposent immédiatement de tout l'argent" ce qui pour certains d'entre eux ne laisse pas d'être surprenant car ils n'ont jamais disposé de tant d'argent liquide ...

II.3-4: Un dernier problème dont les paysans ont conscience est celui de l'accroissement de leur famille et de l'immobilité de leur hé. de terre. Beaucoup espèrent un agrandissement "Je peux cultiver plus que les autres, j'ai un meilleur rendement" la perception des bénéfices qui sont importants pour une famille de base, devient négative au fur et à mesure que cette famille s'accroît et que le revenu monétaire par personne va en diminuant.

II.4 Conclusion :

Il semblerait que pour l'instant les gens se plaisent bien sur le casier. Certains sont en train de recréer un petit univers matériel et social à eux. (Construction de cases "comme au village", enclos, relations avec les amis venus du même village etc...). Le problème de la nourriture sera réglé tant qu'il y aura de l'argent. Mais il existe quand même une nostalgie qui pourrait se traduire par :

"Un jour je repartirai au village et je laisserai la parcelle à mon fils"

et une certaine méfiance qui est exprimée par :

"Si ça continue comme ça, je resterai ici". Ce qui marque quand même un sentiment d'insécurité assez net. (1)

(1) - Pour obtenir des résultats quantitatifs susceptibles de vérifier nos assertions, il conviendrait de réaliser un questionnaire à partir de ces interviews.

D)

CALENDRIER AGRICOLE

LES TRAVAUX DE LA RIZIÈRE

1) La pépinière :

La pépinière est aménagée jusqu'à présent par chaque exploitant dans un des casiers de son lot selon la norme de 4 ares de pépinière pour un hectare de rizière (soit 50 kg de grains, payés 1500 CFA).

Afin de mieux surveiller la germination et les soins portés à la pépinière (notamment surveillance du niveau de la nappe d'eau), la direction de la mission chinoise envisage de regrouper toutes les pépinières d'une parcelle de douze hectares dans le lot d'un exploitant (lequel ne pourra repiquer qu'en dernier lieu sur ses casiers puisque 48 ares de son lot seront occupés par les pépinières. Possibilité de compensation en accordant à cet exploitant un demi-hectare supplémentaire).

Le temps de germination et de croissance de la plantule est de 30 à 40 jours en saison fraîche (première campagne) et de 15 à 20 jours en saison chaude (deuxième campagne).

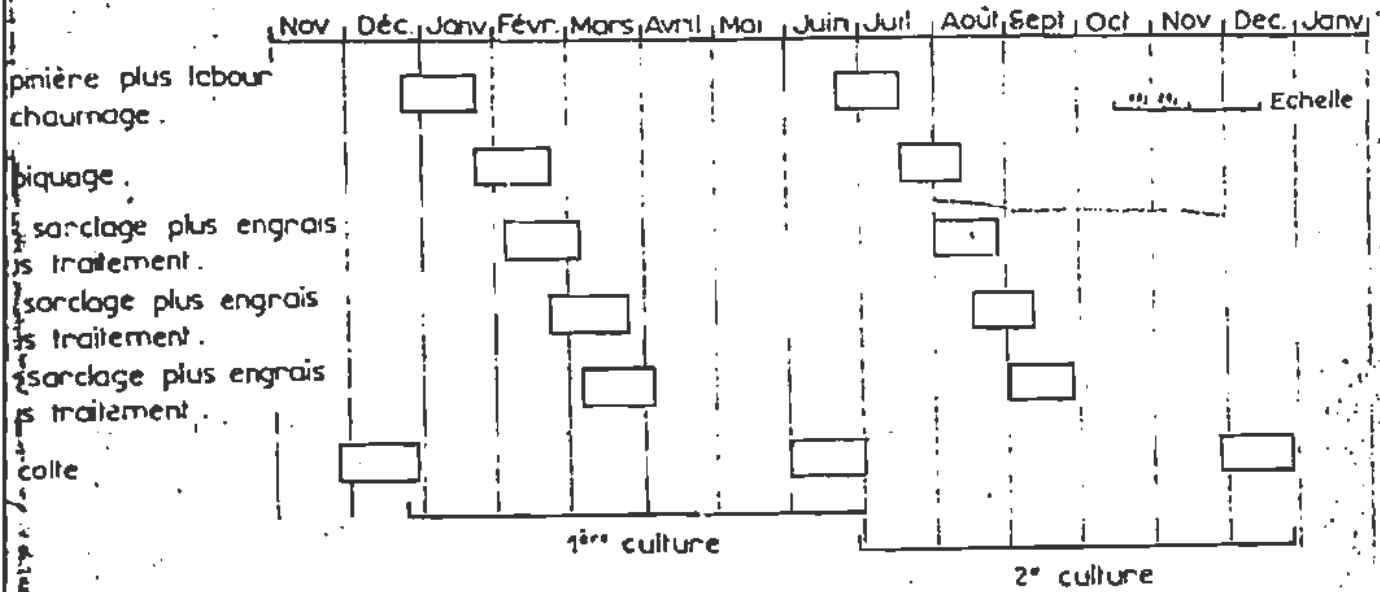
2) Préparation de la rizière :

Les labours de déchaumage suivis du planage des casiers commencent 15 à 20 jours avant le moment de repiquer. Les labours sont effectués pour 80 à 90 %, parmi les colons installés depuis deux ans, au moyen de charrues louées avec leur attelage aux villageois riverains du périmètre (ou plus éloignés : Samandeni et même Bobo-Dioulasso). Le coût de la location s'élève à 5000 F pour un labour de 1 ha. Le propriétaire de l'attelage effectue le labour (ou bien, envoie du personnel).

Les autres cultivateurs, plus récemment installés, et moins pourvus en numéraire, remuent le sol à la pioche-daba. Hommes et femmes effectuent ce travail. Toute la main-d'œuvre familiale est employée.

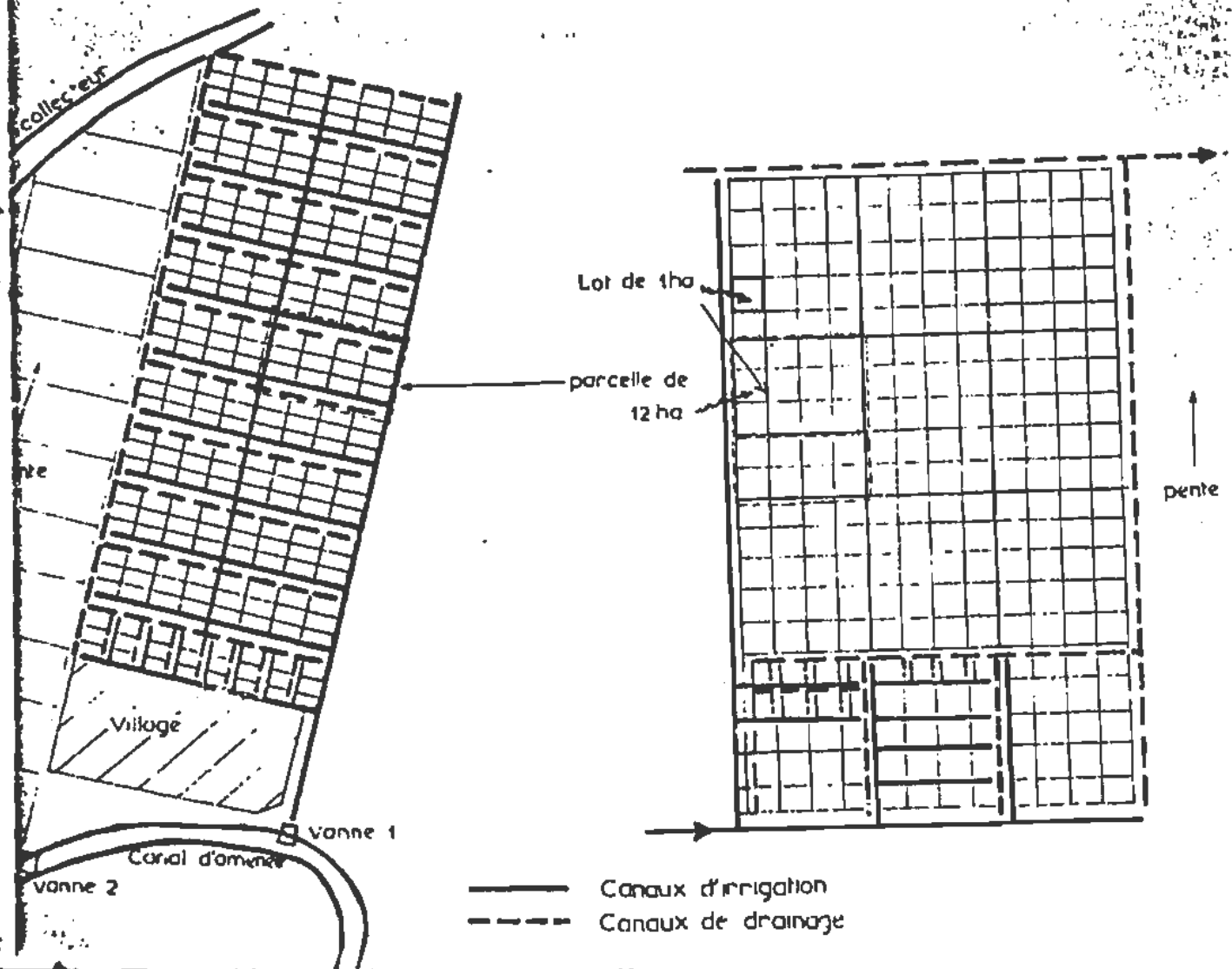
Le temps consacré au labour est de trois jours en moyenne ou de dix à quinze jours selon qu'il est effectué au moyen de la charrue, ou de la daba.

CALENDRIER AGRICOLE SUIVI SUR LE PERIMETRE DU KOU (1971)



RESEAU D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE

topique 1



Le plantage requiert également le travail de toute la main-d'œuvre familiale disponible. La brisure des mottes d'un lot d'exploitation demande au minimum dix jours pour deux hommes valides. En moyenne quinze jours sont nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.

Le personnel d'encadrement veille attentivement aux travaux de préparation des parcelles. Il surveille particulièrement le nettoyage (retrait des mauvaises herbes).

3) Repiquage :

En ligne tous les 24 cm, à l'aide de cordons étalonnés, on repique à deux à trois brins par touffes. Le personnel (hommes, femmes et enfants) avance en ligne, encadré par deux hommes qui surveillent chacun un cordon. Le repiquage s'effectue généralement en cinq, six ou sept jours. A noter que lors de la première campagne qui suit leur installation, les colons sont plus lents à l'accomplissement de ce travail : 10 jours leur sont nécessaires. Les bons exploitants, installés depuis deux ans, repiquent leur lot en 5 jours. Pour le deuxième repiquage (Juillet-Août), il est souvent fait appel à de la main-d'œuvre extérieure à la famille, car le temps de pépinière étant relativement court, le labour et le repiquage s'effectuent souvent en même temps sur les lots (100 à 200 f. représentent le salaire d'un aide ayant repiqué un casier de 5 ares). Les aides sont, le plus souvent, membres d'exploitations voisines (colons du périmètre).

4) Entretien :

Quinze jours après le premier repiquage a lieu le premier sarclage. Il demande, pour un lot de 1 ha, de trois à cinq jours de travail, y compris le temps pour épandre les engrais, à la suite du désherbage (100 kg. à l'hectare). L'épandage se fait à la main.

Après l'épandage d'engrais, les colons sont tenus de pulvériser du pesticide sur les rizières. Ce travail, effectué par un homme de la famille à l'aide d'un pulvérisateur à main, demande deux jours. La pulvérisation régulière (à la suite de chaque sarclage) est rendue nécessaire car les jeunes plants sont attaqués par des insectes (petits papillons).

Ces trois opérations groupées se répètent encore deux fois, au cours du tallage et de la montaison, selon une périodicité de 15 jours.

A l'épandage, un quatrième épandage d'engrais est obligatoire. Au total, de 400 à 450 kg. d'engrais (urée) sont, en quatre passages, épandus sur les rizières.

5) Récolte :

Les plants arrivent à maturation complète 125 à 130 jours après le repiquage. La récolte commence. Elle demande une dizaine de personnes par lot pour être effectuée en 5 jours environ. Dans ce temps, sont compris : - la coupe pratiquée par les hommes et les femmes à l'aide d'un couteau à riz (fabrication chinoise)

- la battage, qui a lieu à même la parcelle avec des batteuses mécaniques de la mission chinoise

- le transport du paddy, en sac ou en paniers, de la parcelle à l'aire de séchage près de chaque maison de colon.

La mission recommande 4 personnes à la coupe, 4 personnes au battage, et 2 personnes pour le transport.

Un appel à la main d'oeuvre extra-familiale est fait à cette occasion. Les salaires sont comparables à ceux pratiqués au moment du repiquage, (ex. 100 F. pour la coupe d'un casier de 5 ares).

6) Le Séchage :

Deux à trois jours après avoir étalé le paddy sur l'aire, ce dernier est suffisamment asséché pour être mis en sac (sacs de 80 kg de contenance, distribués par la SOVOLCOB, qui commercialise la récolte en totalité). En trois jours, le nettoyage du paddy (enlèvement des gravillons qui ont pu se mélanger aux grains) et la mise en sac sont effectués.

Après la collecte (points de rassemblement près des magasins récemment construits dans chaque village), les colons disposent d'une vingtaine de jours pour vaquer à leurs occupations extra-agricoles, avant de recommencer à semer, surveiller la pépinière, préparer la rizière.

Au total, la main d'oeuvre familiale est occupée de 50 à 60 jours sur les parcelles, à raison de 4 à 5 personnes sur les rizières pendant cette durée. Soit : 200 à 300 jours pour une personne ha.

Le personnel d'encadrement évalue à 300 jours/ homme/ ha. Le temps nécessaire au travail d'un lot.

B) LES ENVIRONS IMMEDIATS DU KOU

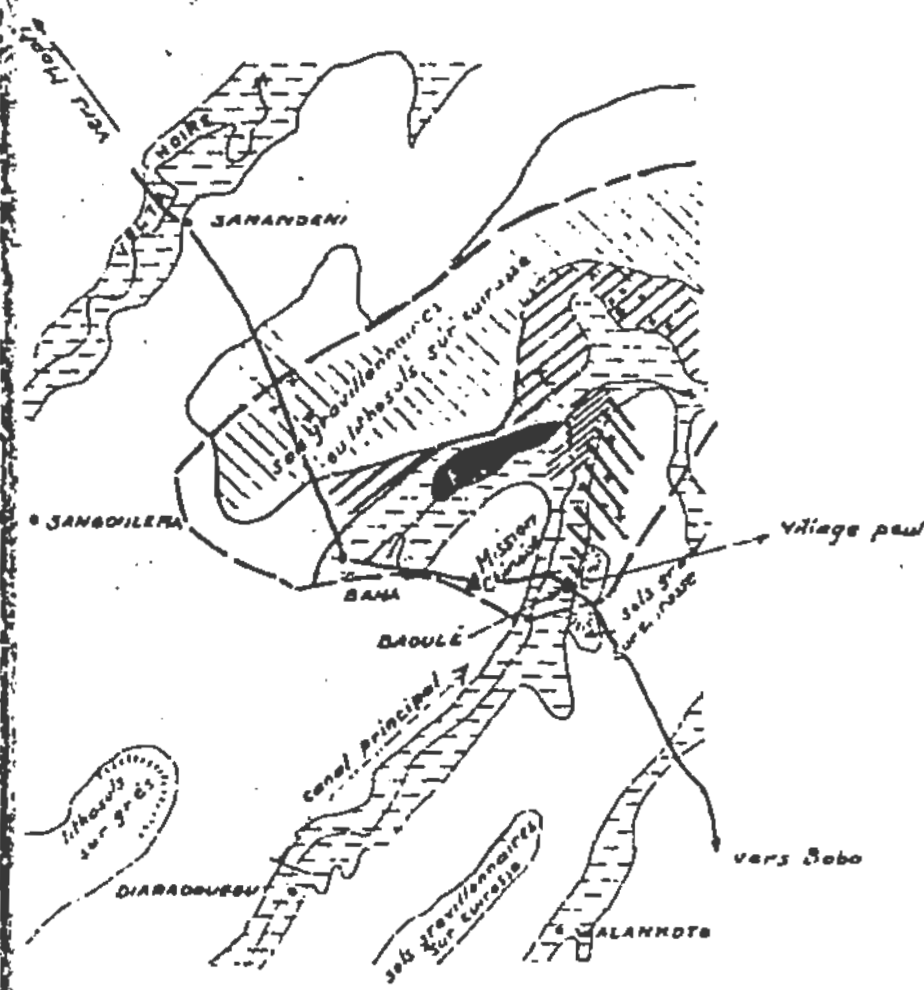
L'implantation de plusieurs centaines de familles à l'intérieur du périmètre du Kou a-t-elle une influence sur les conditions d'occupation et d'exploitation des terres environnantes ?

Rassembler des éléments de réponse à cette question fut l'objet de très brèves tournées à la périphérie du périmètre, et de quelques entretiens avec des exploitants rencontrés lors de ces tournées.

Quelques faits sont apparus qui tous cependant exigeraient d'être approfondis.

- 1) - Un système pédologique étagé : sols hydromorphes sur matériaux argileux (bas-fond) et lithosols sur cuirasse ou grès sur interfluves. Dans les zones intermédiaires : sols hydromorphes à pseudo-gley et surtout sols gravillonnaires. (Of. Croquis au 1/200 000)
- 2) - Une situation de sous-occupation du sol y compris sur les parties du bas-fond exploitables sous contrôle de l'eau.
- 3) - Un système foncier de type communautaire (qui a été anéanti à Bama avant même les "expropriations") : Le chef de terre ne "possède" le territoire villageois qu'au nom de la communauté. (Il n'y avait pas, semble-t-il, d'emprise foncier familiale traditionnelle). Les appropriations familiales aux industrielles constatées à l'intérieur du périmètre sont probablement fictives.
- 4) - Une production agricole dominée apparemment par la patate douce et le riz d'inondation (sous aménagement), et les arbres fruitiers (manguiers - bananiers).
 - Des exploitations agricoles rivières (manioc, sorgho et arbres fruitiers), souligner par la présence de composants de culture, traduisent l'influence de la ville de Bobo-Dioulasso.
- 5) - La présence d'une immigration spontanée mossi (of. croquis). Au nord-ouest du périmètre les champs de ces colons sont systématiquement exclus du bas-fond sur le territoire du village de BAMA,

ZONE DU KOU



Zone à tubercules actuellement abandonnée (suite probable de variation du niveau d'eau)

Zone visitée

Abrupt

- Sols hydromorphes sur matériaux alluviaux (ryziculteurs dominants, régulièrement incendiés ou non)
- Alternance sols hydromorphes - sols gravillonnaires
- Inondé en saison sèche (1972)
Pêche (sans l'aide de professionnels)
- Mossi
- Village Bobo
- Champs de Bumù
Riz d'inondation (sans engrais)
Tubercules - patate douce sur billons] Pas de campement de culture
- Zones de culture Mossi
Rares champs de céréales de Bumù] Avec rares parcelles de culture de patate douce
- Champs de Boule & riz - tubercules (patate - manioc)
Influence de Bobo-Dioulasso : habitat secondaire de culture parfois en air (latérite)
Vergers manguiers, bananiers, goyaviers

et se dispersent sur les sols graviellonnaires au Nord?. Céphalomène est moins net à DADARA. L'habitat des colons est dispersé ou en nébuleuse très lâche. Certains de ces colons ont fait une demande d'admission dans le périmètre.

5) - L'absence de ceinture vivrière "hors-périmètre" mais premières tentatives (mise en culture directe ou par manoeuvres) qui vont certainement se multiplier de la part des colons d'origine lointaine, une fois qu'ils seront libérés des servitudes d'aménagement des rizières (2 premières années)

- Une forte cohésion, au niveau des exploitations, entre les villages proches et le périmètre : la division de la famille et l'adjonction de manoeuvres permettant à l'exploitant installé dans le périmètre, d'origine locale, de continuer à mettre ses terres villageoises en valeur. L'existence d'une main-d'oeuvre "flottante" oscillant entre le périmètre et le village suivant les impératifs du calendrier agricole.

Cette symbiose peut provoquer l'apparition d'une "bourgeoisie terrienne" (?) locale (gens de BAKA, DIARADGUGOU etc...), déjà habitués par ailleurs à une agriculture, spéculative, vente vers Bobo-Dioulasso qui est susceptible de s'opposer économiquement (et non plus seulement techniquement et foncièrement) aux colons d'origine lointaine.

- Une forte attraction pastorale du bas-fond et des abords qui possèdent des pâturages verts permanents (du type "gazon", "bourgoutière" et andropogonées) ainsi que de l'eau de surface pérenne (déversoir du périmètre, Kou et micro-déversoirs naturels) (1).

- Pêche professionnelle sur le déversoir (poissons vendus sur le marché de Bobo-Dioulasso) : 10 pirogues sur équipages environ travaillent au filet et à l'épervier. Pêcheur d'origine malienne en général (1 famille togolaise).

1) - Existence par ailleurs d'un village local accidentaire récent, près de DADARA.

- 29. -

1.-) NNEKE 1. / COMPTE-RENDUS D'ENTRETIENS AUPRES
D'EXPLOITANTS (Exemples)

01e 1.

Mosi, musulman, installé en 1970 (4 récoltes effectuées). venant du Yatenga.

Famille composée du chef de famille, ses deux épouses et 7 enfants.
Habite la case obligatoire, mais a construit 3 cases équivalentes et un enclos.

Déplacements : Office du Niger - puis installation dans la région de BOBO (BADALA.)

- - - - -

I - DEPART DU VILLAGE D'ORIGINE

- Originaire de Tanghin de Guahigouya - Yadege.
- Il y a longtemps qu'il n'a pas travaillé dans son village natal, il est parti cultiver du riz - (Office du Niger). (Kossouka) il a duré 20 ans, revenu à l'indépendance, il s'est installé à Badala où il cultive du mil, il avait demandé des terres aux Bobo il exploitait pour lui-même, il gagnait assez de mil.
- Il y a de très nombreux colons de l'Office du Niger ici. Dans ce village il y en a 5 ou 6.

II - L'INSTALLATION

- Dès l'installation, nourriture avec le P.A.M. Il achetait du mil pour compléter, il avait du mil à Badala.
- Avant de vendre le riz, il laisse 15 à 20 sacs, mais il achète du mil car le riz ne peut pas le nourrir complètement. Il a acheté le mil dans la brousse de Bobo (Dandé, Kouka)

III - LA VIE DANS LE CASIER

- Il n'a pas abandonné complètement ces terres, l'exploitation revient aux parents, qui sont venus, il leur a cédé ses terres pour exploiter (en fait ce sont des Mosi du même village) il ne leur demande pas de mil, sauf peut être des aides sous forme de travail.
- Ils n'ont pas donné de nom au village car ils sont mélangés avec d'autres ethnies.
- Nous gagnons bien à l'Office mais à l'Indépendance beaucoup d'ennuis nouveaux avec les administratifs, alors ils sont partis.

.../....

- Il vend son riz à la SOVOLCOM, car "ce n'est que pour ne pas laisser gâter le riz. Or si on ne vend pas à la SOVOLCOM le riz stocké ici se gâte."
- Il découle deux ou trois sacs avec les résidents à Bobo ce qui est plus bénéfique (un sac est vendu alors à 2 500F) mais seulement le fait de garder chez soi fait gâter le riz. Ce qu'il y'a avec la "SOVOLCOM" c'est qu'il prennent ça d'un seul coup. Ce sont les moyens de garder qui manquent".
- Construction de grenier : manque de moyen financiers, il attend d'avoir fait 2 ou trois bonnes récoltes et des économies.
"Je suis très content d'être ici, je gagne, mais il y'a des gens qui ont des parcelles qui n'ont pas de rendement il faudrait augmenter les parcelles. Pour le moment on ne sait pas comment ça va finir, il a l'expérience de l'Office du Niger, on craint d'être remplacé ou d'avoir des ennuis, le travail des Européens au début c'est toujours bien, mais on ne sait pas comment ça va finir"
- Il pense à repartir dans son village natal si ça ne va pas (si ça ne va pas, ça veut dire si on arrête les cultures ou si on prend les terres)
- Si les bénéfices baissent des 2/3, du moment qu'il a à manger et une petite somme; du moment que ça frappe tout le monde il reste
- "J'ai de la famille au village, grand-frère, oncle," il va les voir assez souvent 2 fois par an. A chaque récolte il envoie 2 ou 3 sacs pour les aider, il envoie souvent 200 à 2500F à la maman - (à la récolte)
- "La maison ne suffit pas, les frais de construction sont énormes, et même avec la construction, on est en retard," ils sont obligés de prendre des camarades dans la ville pour aider au champs surtout pour la préparation car les terrains sont en pente, et s'il y en a qui sont en avance sur les autres il faut se presser.
- A propos du mélange entre ethnies au départ il ont cru qu'il y aurait des problèmes, mais il n'y en a pas, s'il n'a pas envie de causer au voisin il s'en va trouver ses amis, ce qui se fait le plus souvent. Ils ont surtout des camarades Kosi, car avec les autres il n'y a pas la même façon de faire.
- Pas de chef, "ce n'est pas que nous ne voulons pas mais on ne nous a pas autorisé ça."
- Il va acheter des boeufs, il a déjà une chèvre qu'il a ramené de l'Office du Niger.

PLE 2

- Mosi catholique, installé en 1972. Il prépare sa parcelle.
- Famille composée du chef de famille, son épouse et 1 enfant avec en outre 2 frères dont un marié.
- Habitat composé de la case obligatoire et d'une case ronde de type mosi.

I - DEPART DU VILLAGE D'ORIGINE

- Il avait des champs de mil à Gourcy : 20 sacs. Il était obligé d'acheter 5 sacs qu'il payait avec un élevage de porcs. (La vente d'un porc rapporte 2000 à 2500F)
- Il a tout vendu pour venir ici. (15.000F). Il a laissé son champ pour ses frères.
- Il est venu directement de Gourcy.
- "J. pense que beaucoup venaient s'inscrire sans savoir, sans être venus voir. Mais ils se sont renseignés avant de venir, soit par les parents qui venaient, soit parce qu'ils sont venus travailler."

II - L'INSTALLATION

- Il a utilisé une partie de l'argent pour le transport (3.000F)
- Il est prévenu qu'il aura à payer la maison et le voyage
- La maison est amortie par les bénéfices des récoltes (4x10.000F)
- Il trouve qu'il a moins de travail que pour le mil à Gourcy.
- Il ne sont pas gênés par les techniciens, "leurs méthodes ça convient", mais il espère avoir ses parcelles, car il trouve que là pour l'instant c'est trop petit, plus tard quand il connaîtra le travail il espère avoir un agrandissement.
- Il n'a pas pensé à cultiver le mil encore. Il n'a pas été demandé à ceux de Dama car une fois arrivé il faut faire le travail sinon ça ne marchera pas.
- Il pense que la récolte lui rapportera beaucoup. Il savait que ça lui rapporterait, car il a été raconté l'année dernière dans le premier village.

.../.....

III - LA VIE DANS LE CASIER

- Il a encore de la famille là-bas, un grand frère gendarme à Ouahigouya (avant de venir ici il a vendu son mil et il a acheté ici 4 sacs).
- Plus tard il tentera de demander des terres à ceux de Bama mais il ne sait pas si ça marchera.
- A sa connaissance, personne n'a été demandé des terres, parmi les derniers arrivés.
- Ici ils sont mélangés par origines.
- Mais ils sont plusieurs Mossi ensemble.
- Nous appelons ça ici le "Nouvel habitat" dans la langue (Yi-paaló)
- Ils n'ont pas encore choisi de chef. Mais ils vont le faire, on leur a dit (ça doit être la coopérative)
- Son parent est à Ouahigouya (le 1er village)
- Il vend à la SOVOLOGA (mais il en gardera pour manger tout ce qui pourra lui suffire pour la nourriture) jusqu'à 5 sacs, car il continuera à consommer le mil
- Ses premiers achats seront :
 - a) le mil
 - b) habillement de femmes et d'enfants
 - c) petit matériel de la concession (cuisino)
- Il ne pense pas retourner à Gourcy, même si les bénéfices sont inférieurs à ce qu'il espère, car il luttera pour avoir ses bénéfices.
- Il pense que ça lui rapportera beaucoup plus qu'à Gourcy.

- Bobo-fing, musulman, installé début 1970 - a déjà fait 4 récoltes.
- Famille composé du chef de famille, ses 2 épouses, sa mère et 4 fils dont deux mariés.
- Habitat composé de 2 cases rectangulaires (4 pibos)
- Etapes migratoires: néant.

- - - - -

I - DEPART DU VILLAGE D'ORIGINE.

Chef de famille né à Diaradougou (15 km de Bobo près du périmètre)

- Son père est né ici mais il est en ville -
- Cultive avec toute la famille : riz, sorgho, maïs.
- Les cultures marchaient là, le père faisait de la tomate et du melon, le père à toujours le jardin à Diaradougou. Les champs leurs appartiennent toujours, le père à deux menouvres. (1 employé à 50 F par jour). Lorsque le travail est fini il se rend à son champ pour cultiver.
- Son père à 2 frères qui restent à Diaradougou. Le grand frère à une parcelle ici, le petit frère vient souvent travailler à la place du grand frère sur le casier.
- Il n'a jamais travaillé ailleurs, mais son grand frère est allé en Côte d'Ivoire.
- Il vient d'avoir sa parcelle ici.

Son frère trouve que travailler ici, c'est mieux, car ici on a "un rendement et on est en paix" (être en paix: "pour nous c'est mieux de rester dans sa famille," stabilité familiale s'il y'a entente.)

- L'argent de Diaradougou vient de la parcelle de riz et du jardin du paysans.

II - L'INSTALLATION.

- Ils mangent leur mil. Ils n'en vendent pas car le mil ne leur suffit pas.

Ils en achètent : à Bobo, dans la brousse de Bobo.
(entre 8 et 10 sacs suivant la production familiale).

.../.....

Supposition : choix entre parcelle et travail de manoeuvre. Il préfère la parcelle, le travail de brousse est mieux, on a l'argent et ça reste, le travail de la ville est bien, mais il y'a trop de tentations. "

III - LA VIE DANS LE CASIER -

- Ils ont fait du coton une seconde année mais ça n'a pas bien marché. Pour la première année le mil leur a suffit et ensuite ils ont eu suffisamment de riz. (SOVOLCOG) ils ont gardé 4 sacs, comme ils en avaient aussi au village, ils ont mélangé avec le mil et l'ont consommé. Tout a été vendu à la SOVOLCOG.
- Le riz de Diaradougou a été vendu (20 sacs) au marché avec les femmes Bobo. Difficulté de faire le prix ("je trouve que le principe d'écouler à Bobo gagne plus de bénéfice, l'avantage c'est d'écouler immédiatement à la SOVOLCOG et d'avoir l'argent tout de suite").
- "Nous nous trouvons bien ici, ça a commencé bien et surtout ça continue, on va rester."
- "Si l'un de nous trouve un travail bénéfique ailleurs il va s'en aller car tout ça c'est pour s'entraider."
- L'argent de la parcelle ne suffit pas pour l'équipement; ils utilisent les bénéfices de Diaradougou.
- Achat des boeufs qui serviront (une fois dressés) à toutes les parcelles .
- Il n'y a pas de chef - c'est le président de la Coopérative.
- Dualité du commandement avec le chef de Diaradougou.
- Impôts après recensement ils vont payer ici.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIENS AVEC DIVERS RESPONSABLESDE L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU KOU

Ces entretiens ont porté sur de nombreux thèmes. Nous n'en avons retenu que cinq, pour lesquels nous avons rassemblé les informations recueillies.

I) La commercialisation du riz

Lors de la dernière récolte (décembre 1971), 1.915 tonnes de riz ont été vendus à la SOVOLCOM, à raison de 23 francs le kilogramme (45 millions de francs ont ainsi été distribués à l'ensemble des exploitants) soit un peu moins de 150.000 francs par exploitant). Environ 220 tonnes de riz (selon une estimation des techniciens chinois) ont été conservées par les exploitants (pour la vente sur les marchés traditionnels, les cadeaux à la famille, la consommation familiale), soit un peu plus de 80 % de la production totale.

La SOVOLCOM - qui a suspendu tous ses achats de riz sauf au Kou - disposerait actuellement de près de 1.000 t. de riz en stock. Or les exploitants apporteront à nouveau 2.000 t. de riz en Juin 1972 plus 4.000 t. en Janvier 1973. La SOVOLCOM qui ne parvient pas à écouler le riz et (dont par ailleurs la riserie de SISALLA a une capacité de 2500t.) hésiterait à s'engager à acheter dorénavant la totalité de la production de riz du Kou. Lorsque tout le périmètre sera aménagé (fin 1974) et si aucune plante n'est introduite en assolement avec le riz (1) on estime que les exploitants du riz produiront environ 15.000 t. de riz par an (soit 10.000 t. de riz décortiqué). Qu'en faire ?

La Haute Volta a interrompu toutes les importations de riz (compte non tenu des importations frauduleuses) : elles représentaient chaque année 4.000 t.

.../....

(1) - L'introduction de la culture de la tomate et du soja - seules plantes envisagées jusqu'à présent - réduirait d'un tiers la production annuelle de riz.

Le prix d'achat du riz auprès de l'exploitant (24 frs le kg en 1970 23 frs en 1971) fixé au niveau national, interdit toute possibilité d'exportation. A la sortie de la rizerie, le kilogramme de riz coûte actuellement 48 frs (1). Pour être compétitif, il devrait être livré à Abidjan à 30 frs. Son prix à la sortie d'usine ne devrait donc pas excéder 25 francs....

Reste donc le marché intérieur. La consommation annuelle par habitant est estimée à 4 kg (mais ce sont surtout les citadins qui consomment le riz). Elle peut certes croître, mais à un rythme probablement modeste. Quand on sait que nombre d'opérations actuelles de développement agricole en Haute Volta (notamment en pays mossi) reposent en totalité ou en partie sur l'accroissement de la production du riz, on ne peut qu'être inquiet sur les possibilités à court terme du marché intérieur d'absorber la totalité du riz produit en Haute Volta. Si les actions en cours ont du succès, une baisse sensible du prix d'achat du riz à l'exploitant, et donc du prix de vente au consommateur devrait favoriser l'essor de la consommation. Mais ne risque-t-elle pas de décourager les exploitants (du Kou et - peut être surtout - des autres régions voltaïques) ?

A titre préventif, les responsables du périmètre envisagent de demander aux exploitants de construire des greniers (2 pièces de 4 x 4 x 2,5m) qui permettraient de stocker environ 90 sacs de riz (soit 7 t. environ).

2) L'encadrement technique

L'encadrement technique assuré par la Mission Agricole Chinoise est très dense lors de la première campagne agricole effectuée par les exploitants : Chaque technicien Chinois (2) encadre 24 familles, ou plutôt les familles exploitant 24 lots contigus. Lors de la deuxième puis de la troisième récolte, l'encadrement est allégé (50 familles puis 100 familles par technicien).

Le technicien désigne parmi les exploitants dont il a la charge des "responsables" (1 responsable pour 12 familles) qui ont pour rôle de transmettre ses consignes ou observations et doivent être des animateurs.

.../.....

(1) - Les responsables Chinois ontiment - dans l'hypothèse de la construction, sous leur responsabilité, d'une rizerie à proximité du périmètre - être en mesure de vendre le riz décortiqué à 39-40 frs par kg.

(2) - Deux techniciens voltaïques participent actuellement à l'encadrement des exploitants.

3) Equipement agricole

A leur arrivée, puis selon les besoins, les exploitants achètent dadas, pioches, charrettes, couteaux à riz. Ils louent le pulvérisateur et la batteuse (1).

Spontanément, les exploitants les plus anciennement installés ont complété de façon notable leur équipement en particulier pour le transport (une vingtaine de charrettes) et - fait très intéressant - pour la préparation des parcelles : quinze parmi les cent premières familles (installées en 1970) ont acheté une charrue (8.000-9.000 CFA) et une paire de boeufs dressés (35.000-45.000 CFA). L'ampleur du succès de la culture attelée (la quasi totalité des lots des cent premières familles a été labourés à la charrue) rend compte d'un certain dynamisme, et de l'essence vivrière rapidement acquise (achat du matériel et de l'attelage ou - plus souvent - location : 5.000 Frs par hectare labouré). Par ailleurs on peut noter que 2 familles ont acheté un moulin à mil, deux autres une camionnette (pour le transport en particulier vers Bobo-Dioulasso). Les exploitants des deux premiers villages (312 familles) disposent de 110 mobylettes environ et d'un nombre important de vélos.

4) Les cultures hors-casiers

Jusqu'à présent les exploitants cultivent assez peu semble-t-il de parcelles hors-casiers du moins de façon directe.

Deux facteurs conduisent les responsables à souhaiter l'extension des cultures hors-casiers. Les exploitants consacrent essentiellement du mil qu'ils achètent sur les grands marchés proches (Dandé, Kouka) (2) (3) (4). Etant donné les conditions topographiques hydrauliques^{et}/pédologiques, la surface aménagée ne pourra guère être étendue au delà des positions actuelles (1200-1300 m) : les cultures

.../.....

(1) - Les responsables envisagent de proposer la vente de ces deux matériels.

(2) - La coopérative mise en place dans le périmètre a procédé à des achats importants de mil après l'hivernage (époque où les prix sont les plus bas). Ce mil est stocké dans des magasins. Il sera revendu aux exploitants.

(3) - Les familles qui viennent de s'installer ont souvent peu de ressources, tandis que le programme P.A.M. s'avère insuffisant. Elles achètent le mil à crédit (souvent à des exploitants plus anciens) : pour un sac de mil, elles s'engagent à remettre après la récolte deux sacs de riz.

(4) - Les techniciens Chinois eux-mêmes consommateurs quasi exclusifs de riz, conçoivent bien que les exploitants voltaïques souhaitent manger du mil.

hors casiers permettraient de pallier au moins en partie l'augmentation attendue des effectifs villageois par simple accroissement naturel. Le problème des cultures hors casiers est de taille, car au total près de 1.200 familles résideront dans un des villages du périmètre après 1974. Où trouveront-elles des terres ? Quelles pourront être leurs relations avec les "meitys" du sol ? Comment ne pas dégrader les terres qui environnent le périmètre ?

5) Rapports inter-individuels - et inter-familiaux

En l'absence de structures socio-politiques villageoises les responsables voltaïques et chinois sont amenés à intervenir directement dans les conflits divers pouvant opposer les individus rassemblés dans le périmètre, s'efforçant d'arbitrer et de concilier. Les principales sources de conflits entre les familles seraient les problèmes de répartition de l'eau dans les parcelles, et les rapt de femmes. Les conflits sont aussi nombreux à l'intérieur des familles - conséquence directe de leur structure parfois artificielle - : mécontente à propos de la répartition du travail, de l'argent issu de la vente du riz, des frais relatifs à l'alimentation (1).

(1) - Les responsables craignent moins apparemment les conflits entre familles qu'à l'intérieur de celles-ci. Que faire lorsqu'une fraction de la famille mécontente décide de partir ? Faut-il réduire la surface des lots attribués ? Peut-on ne pas le faire ?

ANNEXE 3.

NIVEAU TECHNIQUE COMPARÉ DES EXPLOITANTS

Les techniciens chinois classent les exploitants en quatre catégories - A, B, C, D - selon qu'ils entretiennent bien, moyennement, médiocrement ou mal leurs parcelles. Nous avons relevé ce classement pour les cent premières familles installées (en regroupant les catégories C et D) lors de la campagne agricole de 1970 et les deux campagnes de 1971. Il est bien sûr subjectif et n'a de signification en particulier que dans la mesure où les critères de classement sont restés semblables d'une campagne à l'autre.

Tableau n° 7

NIVEAU TECHNIQUE DES EXPLOITANTS

Catégorie		A	B	C et D
Campagne 1970 (1)	Total	33 %	40 %	27 %
	Autres ethnies	32	40	30 %
	Mossi	42 %	42 %	14 %
1ère Campagne 1971	Total	35	33	31
	Autres ethnies	33	34	33
	Mossi	50	29	21
2ème Campagne 1971	Total	30	56	13
	Autres ethnies	28	59	13
	Mossi	43	43	14

On remarque lors de la deuxième campagne de 1971 30 % des exploitants appartenant à la catégorie A, celle des bons cultivateurs, et que le pourcentage a peu changé lors des trois campagnes.

(1) - Le classement n'est pas connu pour 13 exploitants (dont 2 Mossi).

56 % des exploitants entretiennent à peu près correctement mais sans plus, leurs parcelles (catégorie B). Ce pourcentage, est en nette progression par rapport à la campagne 1970, malgré un petit recul au début de 1971 (est-ce lié au fait qu'il s'agit d'une campagne de saison sèche ?) Les exploitants médiocres ou mauvais (susceptibles dans certains cas d'être proposés par les techniciens chinois pour l'expulsion) représentant 13 % de l'ensemble des exploitants. Ce pourcentage a sensiblement diminué.

Si l'on compare les deux campagnes d'hivernage de 1970 et 1971 le comportement technique des exploitants semble en moyenne s'être améliorés (les catégories A et B représentant 73 % puis 86 % des exploitants).

Les exploitants mossi paraissent avoir dans l'ensemble un meilleur comportement technique que les exploitants appartenant au groupe "autres ethnies" (43 % de bons exploitants contre 28 %, lors de la deuxième campagne de 1971). Mais les "mauvais" exploitants sont aussi nombreux dans les deux groupes.

ANNEXE 4.

LES AVERTISSEMENTS

Le Directeur de la Mission Agricole Chinoise a la possibilité de donner des avertissements aux exploitants qui ne respectent pas les conditions auxquelles ils ont souscrit lors de leur installation dans le périmètre (résidence hors du périmètre, usage de manoeuvres, mauvaise exploitation des parcelles, ...). En principe un exploitant est susceptible d'être expulsé au-delà du troisième avertissement,

La plupart des avertissements (35 %) ont été donnés parce que le chef de famille ne résidait pas dans le périmètre (notamment à l'occasion de contrôles effectués le soir par l'encadrement chinois : le 10 décembre 1970, le 15 janvier 1971, le 9 mars 1971, le 23 août 1971, le 24 septembre 1971, le 21 mars 1972). L'obligation de résidence, imposée de façon stricte à l'origine ne serait toutefois actuellement un motif d'avertissement que dans la mesure où il est constaté parallèlement un manque d'entretien des parcelles.

Les autres avertissements résultent d'une mauvaise conduite sociale (1) ou de l'usage de manoeuvres permanents (2)

.../.....

(1) - Mésestantes, rapt de femmes, bagarres répétées, ... Ne peut-on s'étonner que la Direction de la Mission Agricole Chinoise intervienne directement dans les relations inter-individuelles entre les exploitants ? Le cas échéant, il appartiendrait probablement aux communautés villageoises elles-mêmes de juger et sanctionner le comportement de tel ou tel de leurs membres, avec le concours éventuel de l'autorité administrative. En fait, le problème se pose de l'organisation des groupements d'individus rassemblés dans la vallée du Kou, et de la mise en place de structures d'arbitrage ou d'autorité susceptibles de veiller à l'harmonie de la vie sociale villageoise

(2) - Le principe est clair, l'usage de manoeuvres est interdit. Chaque exploitant doit mettre en valeur personnellement sa parcelle. Dans les faits, les responsables ont adopté une position plus souple. Chacun sait, au Kou, qu'à certaines périodes de l'année (repiquage et récolte du riz), la population des villages du périmètre n'accroît notablement. Les exploitants ont fait appel à une aide familiale ou ont engagé des manoeuvres temporaires (la distinction n'est pas toujours facile à établir). Les responsables tolèrent, voire approuvent ce phénomène qui leur garantit que les travaux seront réalisés dans les délais souhaités. L'appel à une main d'oeuvre temporaire salariée ou non, est donc admis.

Tableau n° 6./

Originaires de	Familles ayant reçu au moins 1 avertissement		Familles ayant reçu 2 à 4 avertissements	
	Nombre	%	Nombre	%
<u>Environis du Kou</u>				
SADARA	6		2	
BABA	5		2	
BANANEKLEDAGA	7		2	
BANDORODOUGOU	2		-	
DIARADOUGOU	6		2	
SANDIMISSO	4		3	
SOUKKODOUGOU	10		2	
TOTAL	40	55	13	52 x
<u>Ville de BOBO-DIOULASSO</u>	19	26	10	40
<u>Canton de BOBO-DIOULASSO</u>	6	8	2	8
<u>Autres régions de l'OUEST</u>	5	7	-	
<u>Centre Haute-Volta</u>	3	4	-	
TOTAL	73	100	25	100

On peut noter que les avertissements affectent particulièrement les familles originaires des villages riverains du Kou ou de la ville de Bobo-Dioulasso. On conçoit bien que l'obligation de résider en permanence sur le périmètre soit une contrainte plus sûrement ressentie par ces familles qui sont tentées de participer à la vie de leur famille et de leur village d'origine, où elles ont pu conserver leur habitat et leurs champs. On rejoint évidemment le problème déjà soulevé de l'hétérogénéité du milieu humain rassemblé au Kou. L'adhésion des exploitants au cadre de vie économique et sociale qui leur est proposé, et aux contraintes qui lui sont liées, dépend pour une part de la proximité du village d'origine et, à travers elle, de la possibilité pratique de maintenir avec ce dernier des relations permanentes

Marchal Jean-Yves, Rémy Gérard, Benoît Michel,
Lesselingue Pierre. (1972)

Aperçus sur l'aménagement de la vallée du Kou
Ouagadougou : ORSTOM, 40 p. multigr.